

Commune de BEYNES

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui non

PPRI Ru de Gally date 24 juillet 2013 aléa Inondation

PPRI Mauldre date 18 septembre 2006 aléa Inondation

_____ date _____ aléa _____

_____ date _____ aléa _____

Les documents de référence sont :

DDRM Consultable sur Internet

PPRI Mauldre, PPRI Ru de Gally. Ces plans sont disponibles en mairie Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui non

PPRT STORENGY date 07 mai 2012 effet Suppression et thermique

_____ date _____ effet _____

_____ date _____ effet _____

Les documents de référence sont :

PPRT disponible en mairie Consultable sur Internet

_____ Consultable sur Internet

_____ Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui non

_____ date _____ effet _____

_____ date _____ effet _____

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 <input checked="" type="checkbox"/>

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Date de parution :
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Maire d'ouvrage

Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile
Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFECTURE DES YVELINES

1, rue Jean Houssin
78000 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de BEYNES

Risques naturels :

PPRI approuvé, PPRI prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRN mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRT approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Commune concernée Commune concernée

Sources des données : PPRI et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRN et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRI : DDT78 et DRIEE-IDF

Fond de plan numérique : copyright Scan250® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique, il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maire d'ouvrage

Direction départementale des territoires des Yvelines

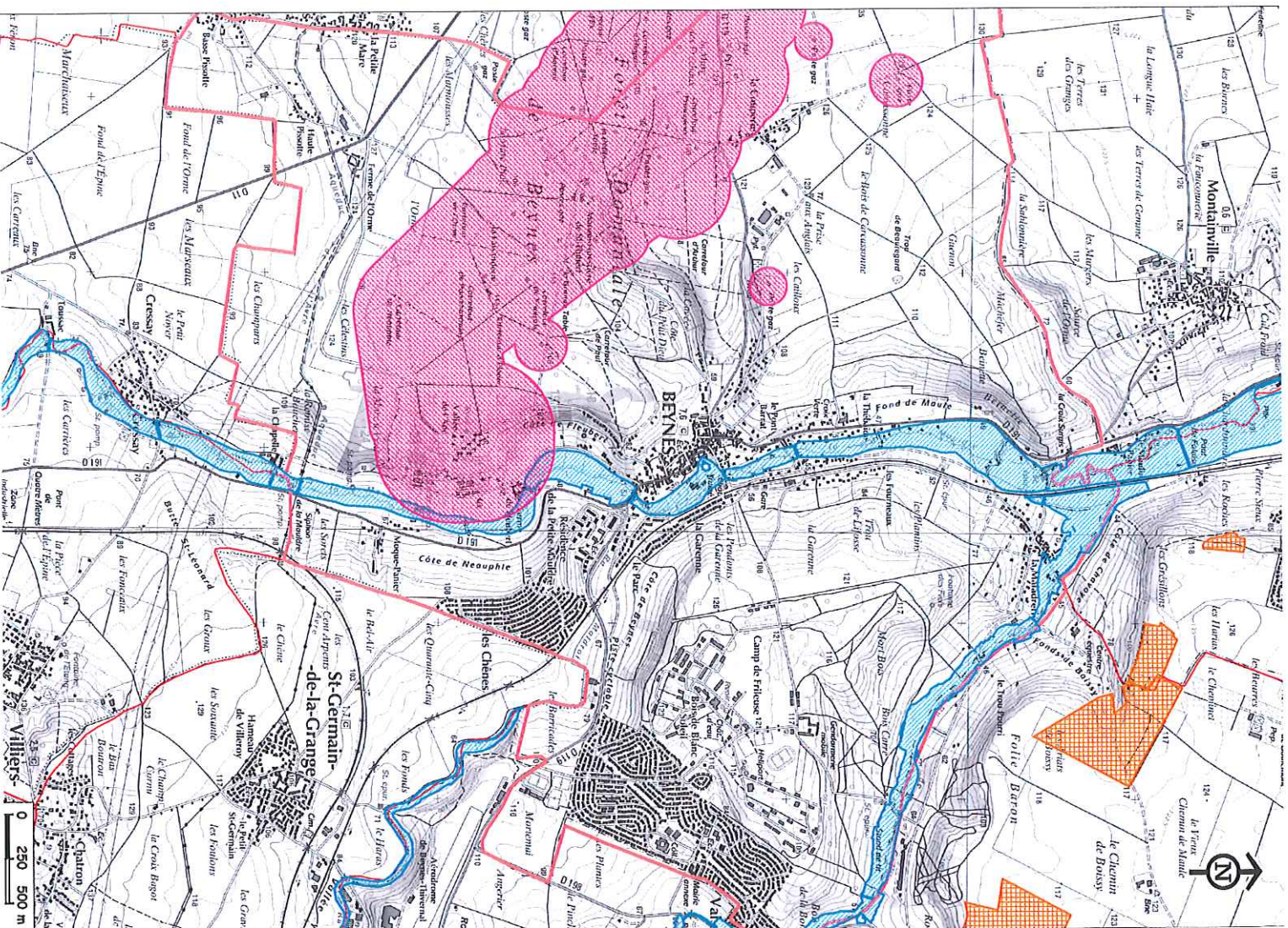
Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

35, rue de Noailles - BP 1115

78001 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.94.30.00

édition du : 12/01/2015



échelle : 1/25.000^e

Maître d'ouvrage

Préfecture des Vexines

Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

1, rue Jean Houllon
78000 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00



Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des VEXINES Commune de BEVNES - EST

Risques naturels :

PPRI approuvé, PPRI prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRT approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale

Communale

Commune concernée

Sources des données : PPRI et R.111-3 inondation : DDT78,
PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRT : DDT78 et DRIEE-IDF

Fond de plan numérique : copyright Scan250 et BD Cartho® IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Vexines

Service de l'environnement / inondations - ouvrages hydrauliques

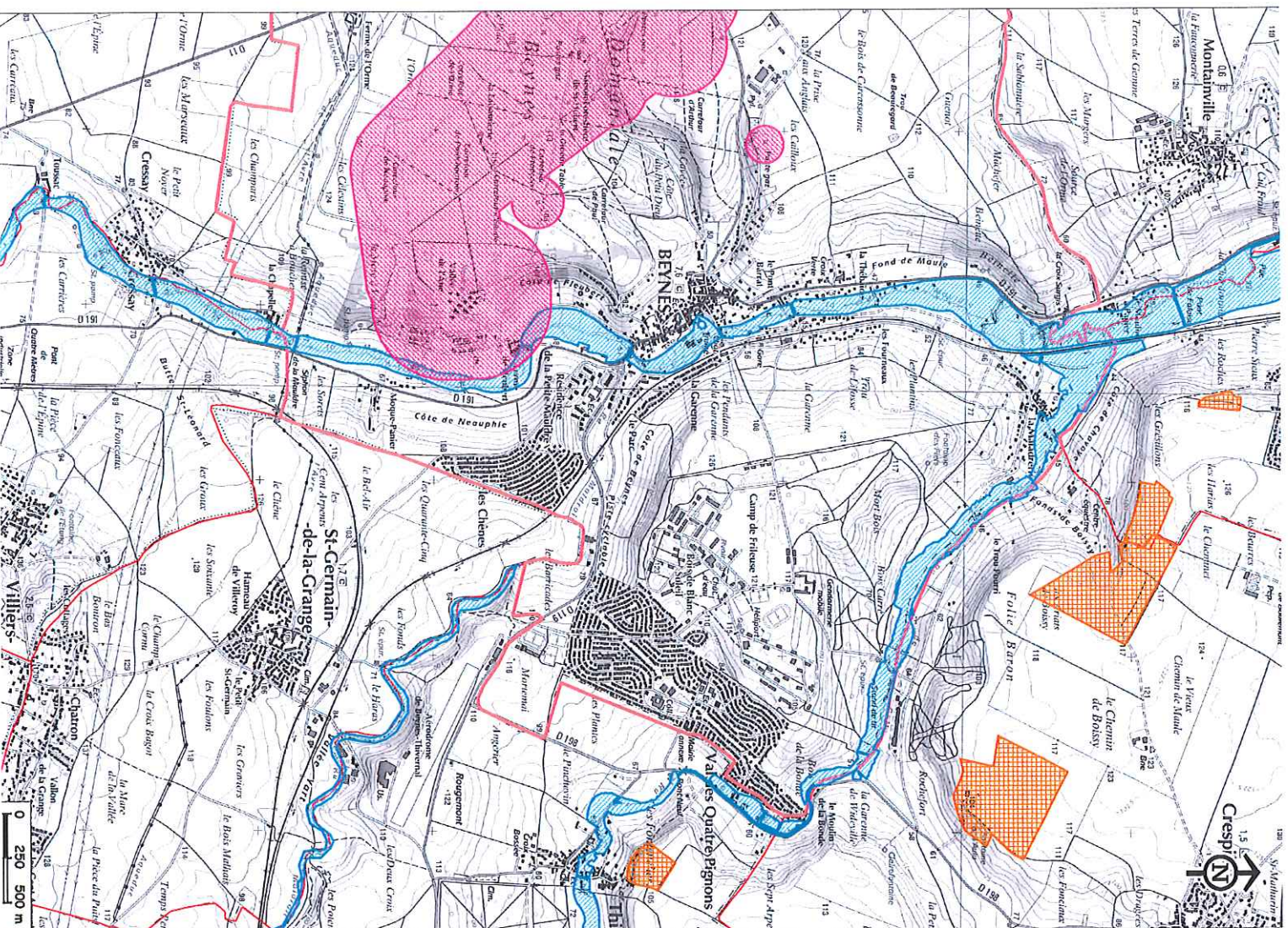
35, rue de Moelles - BP 1115

78001 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.39.49.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Maître d'ouvrage
Préfecture des Vexines



Service Interministériel
de défense et de protection civile
Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFECTURE DES VEXINES

1, rue Jean Bonoin
78000 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

**Information des acquéreurs et des locataires
de biens immobiliers**
**Cartographie des risques naturels prévisibles
et technologiques majeurs**

Département des VEXINES
Commune de BEVNES - OUEST

Risques naturels :

PPRI approuvé, PPRI prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme
Périmètre de risque d'inondation

PPRN mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code
de l'urbanisme
Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque de retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRT approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRI et R.111-3 inondation : DDT78,
PPRN et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRI : DDR78 et DRIEE-IF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho® IGN

Avertissement :
Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer
aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances
des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Vexines
Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

35, rue de Meailles - BP 1115
78011 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.30.94.30.00

édition du : 12/02/2015

échelle : 1/25.000°

